

**Conseil Municipal
Séance du 29 janvier 2026
Ordre du jour**

En application des articles L.2121-7, L.2121-9, L.2121-10 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal se réunira, le **jeudi 29 janvier 2026, à 18 H 00, à l'Hôtel de Ville**. L'ordre du jour portera sur les questions suivantes :

Désignation d'un Secrétaire de séance	
Approbation du procès-verbal de la séance du 4 décembre 2025	
Décisions prises par Mme le Maire, ou par subdélégation par le 1^{er} Adjoint, dans le cadre des délégations qui lui ont été accordées par le Conseil Municipal au titre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales	
Communications	
Projets de délibérations :	
PÔLE ÉDUCATION, PROPRETÉ DES BÂTIMENTS, DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ET VIE DES QUARTIERS	
D.01/01.26 Convention	Pilotage du projet territoire – Chargé de coopération Ctg Convention d'objectifs et de financement Ville de Lillebonne/CAF de Seine-Maritime Années 2025-2027
PÔLE FINANCES ET COMMANDE PUBLIQUE	
D.02/01.26	Budget Ville Opération de construction de 12 logements Rue Thiers SEMINOR Garantie d'emprunt Caisse des Dépôts et Consignations (Banque des Territoires) Demande d'accord de principe du Conseil Municipal
D.03/01.26 Tarifs	Budget Restauration Tarifs municipaux 2026 Repas servis dans la salle de restauration, rue du Lin
D.04/01.26 ROB	Rapport d'orientation budgétaire et débat Exercice 2026
D.05/01.26	Marché de maîtrise d'œuvre en vue de la restauration de l'Eglise Notre-Dame de Lillebonne Attribution du marché
Questions diverses	